

# REGION NORMANDIE

**Renouvellement de la convention de partenariat avec  
l'Agence Nationale de la Recherche  
et  
Présentation du Schéma Régional Enseignement Supérieur,  
Recherche, Innovation 2022-2028**

**Matinée régionale de l'ESRI - 28 novembre 2022**



RÉGION  
**NORMANDIE**

[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)

# Déroulé de la matinée régionale de l'ESRI

10h15 - Ouverture de la matinée par **Hervé MORIN, Président de la Région Normandie**

10h20 – « **Bilan et perspectives** » du partenariat Région/ANR par **Thierry DAMERVAL**, Président-Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche

10h35 – **Signature du renouvellement de la convention de partenariat entre la Région Normandie et l'ANR** par **Hervé MORIN**, Président de la Région Normandie et **Thierry DAMERVAL**, Président-Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche - Echanges avec la Presse

10h50 – **Présentation des nouvelles orientations stratégiques du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI 2022-2028)** par **Romuald GLOWACKI**, Directeur économie, enseignement supérieur, tourisme, recherche et innovation

Echanges et questions avec les salles

12h10 – Conclusions par **Julie BARENTON GUILLAS, Vice-présidente de la Région Normandie**

**Hervé MORIN**, Président de la Région Normandie

« Bilan et perspectives » du partenariat Région  
Normandie / ANR

**Thierry DAMERVAL**, Président-Directeur Général de l'Agence Nationale  
de la Recherche

## Présentation du SRESRI 2022-2028

Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

**Romuald GLOWACKI**, Directeur Economie, Enseignement Supérieur,  
Tourisme, Recherche et Innovation – Région Normandie

1

Conception et réalisation du  
SRESRI 2022-2028



Cadrage	Concertation	Livrable	Élaboration	Conception	Discussion et validation
---------	--------------	----------	-------------	------------	--------------------------

Point de départ :

~ 500 participants mobilisés au cours du processus

Un document qui réunit les idées et propositions qui ont émergé

Synthèse et révision avec les rapporteurs de chaque GT

Regroupement des enjeux pour une approche orientée vers les grandes ambitions

Conception et rédaction du SRESRI

Mise en cohérence avec les autres schémas régionaux

Discussion, boucle de rétroaction, révision

**6**  
domaines S3

**3**  
3 transitions : industrielle, numérique et écologique

**9**  
groupes de travail thématiques

**4**  
Ambitions

**Validation en Décembre 2022**

# Structuration de la stratégie de spécialisation intelligente

➔ La RIS3 de la Normandie se structure en 6 domaines de spécialisation et une compétence transversale.







Cadrage	Concertation	Livrable	Élaboration	Conception	Discussion et validation
---------	--------------	----------	-------------	------------	--------------------------

Point de départ :

~ 500 participants mobilisés au cours du processus

Un document qui réunit les idées et propositions qui ont émergé

Synthèse et révision avec les rapporteurs de chaque GT

Regroupement des enjeux pour une approche orientée vers les grandes ambitions

Conception et rédaction du SRESRI

Mise en cohérence avec les autres schémas régionaux

Discussion, boucle de rétroaction, révision

**6**  
domaines S3

**3**  
3 transitions : industrielle, numérique et écologique

**9**  
groupes de travail thématiques

**4**  
Ambitions

**Validation en Décembre 2022**

## Quelques chiffres-clés sur le système ESRI normand

### Population [millions d'habitants]



**NORMANDIE** **FRANCE**  
**3,3** **67,8**  
 4,9%  
 de la population nationale

Source : 1

### Nombre de chercheurs pour 1000 habitants

Chercheurs (ETP) / 1000 hbt

**2,1** **3,4**  
**NORMANDIE** **EN FRANCE**  
**MÉTROPOLITAINE**  
**HORS ÎLE-DE-FRANCE**

Source : 2

**35.474** **Taux de réussite**  
**Bacheliers** **94,8%** **95%**  
**NORMANDIE** **FRANCE**  
 En 2020

Source : 3

**Étudiants inscrits**  
**dans l'enseignement supérieur**  
**109.599** **2.792.406**  
**NORMANDIE** **FRANCE**  
**3,9%** des étudiants  
 nationaux

Source : 4

### Doctorants

**1.737** **70.741**  
**NORMANDIE** **FRANCE**  
 [2019-2020] [2020-2021]



Source : 5 - 6

### Répartition des inscrits dans les établissements publics du MESRI

Licence	Master	Doctorat
<b>64,0%</b> <b>NORMANDIE</b>	<b>33,4%</b>	<b>2,6%</b>
<b>58,3%</b> <b>FRANCE</b>	<b>37,9%</b>	<b>3,8%</b>

Source : 7

**3** **63%**  
 universités **des étudiants**  
 dans lesquelles **de l'enseignement**  
 sont inscrits **supérieur**

**-32.000** **-34.500** **-7.500**  
**UNIVERSITÉ** **UNIVERSITÉ** **UNIVERSITÉ**  
**DE CAEN** **DE ROUEN** **LE HAVRE**

Source : 8 - 9

### Trois sites principaux accueillant 86,9% des étudiants



**ROUEN**  
**42,7%**



**CAEN**  
**32,6%**



**LE HAVRE**  
**11,6%**

Source : 10

### Répartition des chercheurs (ETP) des opérateurs de recherche publique :

**71,6%** **28,4%**  
 EMPLOYÉS PAR LES UNIVERSITÉS PAR LES ORGANISMES NATIONAUX ET LES ÉCOLES

Source : 11

### Dépense intérieure en recherche et développement :

**1.292M€** **336M€** ADMINISTRATIONS  
**956M€** ENTREPRISES

Source : 12



**6**  
 Pôles de  
 compétitivité



**8**  
 Projets  
 « TIP-Campus  
 connectés »

Source : 13

Une structure d'innovation  
 qui fait office de SATT :



**NORMANDIE**  
 Valorisation

Une structure publique  
 d'incubation de startups :



**NORMANDIE**  
 Incubation

## Les forces et les atouts

## Les opportunités d'amélioration

Évolution des effectifs étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur entre 2020-21 et 2018-19



Pourcentage de la population non scolarisée de 15 ans ou plus diplômée de l'enseignement supérieur :



Source : 14

Source : 15

Participation à plusieurs projets PIA

Par exemple :

- 5 LabEx
- 7 EquipEx / 6 EquipEx+
- 4 NCU
- 4 IDEFI / 2 IDEFI-N
- 1 EUR
- 3 Territoires d'innovation

Source : 16

Pas de labellisation IDEX ni I-SITE



## Les forces et les atouts

Pourcentage d'évolution des chercheurs entre 2016 et 2018



Source : 17

## Les opportunités d'amélioration

Taux d'insertion des docteurs 3 ans après l'obtention du diplôme en 2014



Source : 18

Budget de R&T par habitant :



Dépense ES&VE par étudiant :



Effort budgétaire annuel des Conseils Régionaux [2021]

Part nationale des projets H2020



2

## Ambitions, objectifs et lignes d'actions prioritaires du SRESRI 2022-2028

Ambition

1

**Mobiliser les forces académiques et d'innovation pour accompagner la Normandie dans ses transitions et sa S3**

Objectif

**Concentrer le soutien de la Région sur les compétences et les forces alignées avec les enjeux territoriaux**

Objectif

**Accroître l'emploi et les compétences scientifiques en lien avec les priorités régionales**

***Lignes d'action prioritaires***

- Talents, infrastructures, réseaux : soutenir la recherche tournée vers les défis territoriaux
- Renforcer les liens publics privés et accroître la capacité de mobilisation des acteurs normands au service des enjeux sociétaux exprimés dans la S3

***Lignes d'action prioritaires***

- Donner de la visibilité aux formations et aux métiers d'avenir, au service du territoire ; favoriser les interfaces entre acteurs académiques et acteurs de l'orientation
- Accompagner la transformation profonde de l'offre de formation au service du territoire et en lien avec les besoins des employeurs

Ambition

2

## Soutenir les ambitions des étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs et institutions ESRI normands pour favoriser leur réussite

Objectif

**Développer l'ambition des jeunes normands pour les études et soutenir leur réussite**

Objectif

**Soutenir l'ambition des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants**

Objectif

**Soutenir les ambitions et les atouts des institutions ESRI**

### *Lignes d'action prioritaires*

- Permettre un diagnostic partagé des dynamiques et freins aux ambitions
- Renforcer et coordonner les systèmes d'orientation scolaire et professionnelle en lien avec l'enseignement supérieur, pour valoriser, communiquer et orienter
- Favoriser la réussite dans les études et dans le parcours professionnel
- Garantir une qualité de vie et d'environnement pendant les études, et un accompagnement de qualité

### *Lignes d'action prioritaires*

- Renforcer et améliorer l'accompagnement des doctorants pour en favoriser l'insertion et la valorisation de leurs compétences
- Soutenir l'amorçage et la prise de risque en recherche
- Soutenir les démarches visant le développement de compétences transversales pour favoriser la réalisation des ambitions des communautés de recherche
- Soutenir la réalisation des ambitions des enseignants-chercheurs et des chercheurs

### *Lignes d'action prioritaires*

- Soutenir la réalisation des stratégies des établissements ESRI
- Accélérer la transformation de la recherche en innovation et renforcer l'écosystème de support à l'entrepreneuriat et le développement des start-up

Ambition

3

Permettre un changement d'échelle en matière de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

Objectif

Construire une animation à l'échelle régionale du réseau d'acteurs de la CSTI

Objectif

Soutenir la réalisation et diffusion d'initiatives CSTI pour tous les territoires et publics

Objectif

Susciter et soutenir les vocations scientifiques et techniques

**Lignes d'action prioritaires**

- Assurer une coordination efficace des acteurs concernés

**Lignes d'action prioritaires**

- Accompagner les initiatives des acteurs régionaux de la CSTI
- Soutenir les établissements normands dans la construction de leur propre stratégie science-société

**Lignes d'action prioritaires**

- Mieux faire connaître la CSTI, les carrières et les filières scientifiques et technologiques
- Promouvoir l'égalité de genre dans les carrières et métiers scientifiques et techniques

Ambition

4

**Impulser une nouvelle dynamique de gouvernance pour la réussite de la Normandie**

Objectif

**Permettre une mobilisation agile des acteurs ESRI**

***Lignes d'action prioritaires***

- Animer des espaces de discussion et décision par grand enjeu
- Valoriser et consolider le collectif normand grâce à des temps d'échanges et de communication formalisés

Objectif

**Affirmer le rôle de la Région comme « chef de file » de l'intervention des collectivités territoriales**

***Lignes d'action prioritaires***

- Renforcer le travail avec les agglomérations
- Éclairer la prise de décision de la région grâce à des outils et moyens fonctionnels et innovants



3

Premières étapes de mise en œuvre dès 2023

## A partir de 2023 :

- **Mise en place d'accords de partenariat stratégique pluriannuels Région/Etablissement dès janvier-février 2023 :**  
identification des points de convergence entre le SRESRI et la stratégie de l'établissement; identification de thématiques prioritaires; définition d'indicateurs d'impact et de suivi
  
- **3 Dispositifs de soutien financier proposés (mobilisables de façon pluriannuelle) :**
  - Normandie Sup'
  - Normandie Recherche
  - Normandie Innovation

**Ces dispositifs ont vocation à évoluer sur la période 2023-2028** afin de mettre en œuvre progressivement l'intégralité des préconisations du SRESRI et d'en atteindre les objectifs.



## Dispositif Normandie Sup'

**Bénéficiaires :** Etablissements ESRI, association d'accompagnement des étudiants, association de culture scientifique, technique et industrielle

A travers eux, ces actions ont **vocation à impacter les étudiants, les enseignants-chercheurs, les chercheurs, la stratégie des établissements d'enseignement supérieur de recherche**

**Actions déployées** sur une période de **trois ans maximum :**

- International
- Transformation de l'offre de formation et accueil de nouvelles formations
- Orientation, réussite et insertion
- Dialogue Sciences Société - Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

**Calendrier 2023 pour toutes les actions :**

- Pré-dépôt par l'établissement d'un dossier par mail [service-esr@normandie.fr](mailto:service-esr@normandie.fr) avant le 31 mars 2023
- Dépôt sur l'Espaces des aides au 28 avril 2023 maximum pour les établissements
- Programmation en Commission permanente à compter de la CP de juillet 2023

## Dispositif Normandie Recherche

### Bénéficiaires :

- ✓ **Les Universités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics ou privés** et associations ayant une mission d'intérêt général
- ✓ **les organismes de recherche nationaux**
- ✓ **les Centres Hospitaliers Universitaires, les Centres de Lutte Contre le Cancer**
- ✓ **Les centres techniques** ayant des activités de recherche à but non lucratif et ayant une mission d'intérêt général
- ✓ **Les collectivités territoriales** (pour les infrastructures de recherche)

**Conformément aux objectifs** partagés dans **l'Accord de Partenariat Stratégique**, le bénéficiaire pourra présenter des actions déployées de façon pluriannuelles suivantes :

- Plateformes et Infrastructures de recherche
- Chaires d'excellence
- Soutien Doctorants 100%
- Soutien Doctorants 50%
- Objectif Labels d'excellence
- Projets émergents

## Dispositif Normandie Innovation

### Bénéficiaires :

- ✓ Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics ou privés
- ✓ Les Centres Hospitaliers Universitaires, les Centres de Lutte Contre le Cancer
- ✓ Les centres techniques
- ✓ Les collectivités territoriales
- ✓ Les entreprises, les associations
- ✓ Les pôles de compétitivité et les filières

**1. Pour les établissements de l'ESR**, conformément aux objectifs partagés dans l'Accord de Partenariat Stratégique, les projets seront présentés au fil de l'eau sur les dispositifs suivants :

- Soutien à l'innovation en collaboration :
  - Projets émergents
  - Première collaboration
  - Plateforme technologique d'innovation
  - I Demo (calendrier national) en lien avec l'Etat et BPI
  - Projets de territoire
- Transférer et valoriser mon projet de maturation
- Mon Stage Ma Start up

**2. La prise de contact se fait au fil de l'eau avec le service GPI pour les dispositifs suivants :**

- Soutien au développement des centres techniques
- Allocations Créateurs Innovants

**NORMANDIE SUP<sup>1</sup>**  
**Calendrier 2023**

**Accord de Partenariat Stratégique rédigé avec chaque établissement en janvier-février 2023**

Nom du dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Echanges et pré-instruction	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales	Vote de la Commission Permanente
<b>International</b>	Pré-dépôt par l'établissement d'un dossier par mail service-esr@normandie.fr <b>avant le 31 mars 2023 maximum</b>	Cette étape pourra faire l'objet d'échanges ou d'un rendez-vous spécifique	<b>28 avril 2023 maximum pour les établissements</b> <i>Période d'instruction jusque fin mai 2023</i>	A compter de la CP de juillet 2023
<b>Transformation de l'offre de formation et accueil de nouvelles formations</b>	Pré-dépôt par l'établissement d'un dossier par mail service-esr@normandie.fr <b>avant le 31 mars 2023 maximum</b>		<b>28 avril 2023 maximum pour les établissements</b> <i>Période d'instruction jusque fin mai 2023</i>	A compter de la CP de juillet 2023
<b>Orientation, réussite et insertion</b>	Pré-dépôt par l'établissement d'un dossier par mail service-esr@normandie.fr <b>avant le 31 mars 2023 maximum</b>  Demande de RDV <b>au fil de l'eau pour les associations d'accompagnement aux étudiants</b>		<b>28 avril 2023 maximum pour les établissements</b> <i>Période d'instruction jusque fin mai 2023</i>  Au fil de l'eau pour les associations d'accompagnement des étudiants	A compter de la CP de juillet 2023  Au fil de l'eau pour les associations d'accompagnement des étudiants et les collectivités territoriales
<b>Dialogue Science Société - Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)</b>	Pré-dépôt par l'établissement d'un dossier par mail service-esr@normandie.fr <b>avant le 31 mars 2023 maximum</b>  Demande de RDV <b>au fil de l'eau pour les associations Sciences-Société</b>		<b>28 avril 2023 maximum pour les établissements</b> <i>Période d'instruction jusque fin mai 2023</i>  Au fil de l'eau pour les associations Sciences-Société	A compter de la CP de juillet 2023  Au fil de l'eau pour les associations Sciences-Société et les collectivités territoriales

Pour ces 4 dispositifs, les demandes relatives aux projets immobiliers seront traitées au fil de l'eau, au regard de leur inscription dans l'Accord de Partenariat Stratégique

**NORMANDIE RECHERCHE 1/4**  
**Calendrier 2023**

**Accord de Partenariat Stratégique rédigé avec chaque établissement en janvier-février 2023**

Dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente
Plateformes et infrastructure de recherche	Demande par l'établissement d' <b>un rendez-vous unique pour tous les dossiers pouvant débuter en 2023</b> , comprenant tous les pré-dossiers par mail service-esr@normandie.fr  <b>Le rendez-vous devra impérativement se dérouler avant le 28 avril 2023</b>	L'établissement donne son avis sur chaque projet et un classement de priorité de tous les dossiers	<b>Dépôt jusqu'au 15 mai 2023</b>  Instruction des projets jusqu'à juillet 2023	A compter de la CP de septembre
	Demande de rendez-vous, <b>au fil de l'eau</b>	Le dossier sera instruit au vu de son inscription au CPER 2021-2027 ou du Plan Campus normand	<b>Au fil de l'eau</b> , par l'établissement ou la collectivité sur l'Espace des Aides régionales  Instruction au fil de l'eau	Au fil de l'eau

**NORMANDIE RECHERCHE 2/4**  
Calendrier 2023

**Accord de Partenariat Stratégique rédigé avec chaque établissement en janvier-février 2023**

Dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente	
Chaires d'excellence	Vague 1	<p align="center">Envoi des dossiers de candidature par mail jusqu'au <b>9 janvier 2023</b></p>	<p align="center">Expertise par l'ANR du <b>23 janvier au 20 mars 2023</b></p> <p align="center">COFIL ANR-Région le 27 mars 2023</p> <p align="center">Un rendez-vous sera ensuite organisé avec l'établissement</p>	<p align="center">Dépôt du <b>3 avril au 14 avril 2023</b></p> <p align="center">Instruction des projets jusque début mai 2023</p>	<p align="center">A compter de la CP de juin 2023</p>
	Vague 2	<p align="center">Envoi des dossiers de candidature par mail jusqu'au <b>31 juillet 2023</b></p>	<p align="center">Expertise ANR du 11 septembre au 6 novembre 2023</p> <p align="center">COFIL ANR-Région le 13 novembre 2023</p> <p align="center">Un rendez-vous sera ensuite organisé avec l'établissement</p>	<p align="center">Dépôt du <b>20 au 30 novembre 2023</b></p> <p align="center">Instruction des projets jusque mi décembre 2023</p>	<p align="center">A compter de la CP de janvier 2024</p>





**NORMANDIE RECHERCHE 3/4**  
Calendrier 2023

**Accord de Partenariat Stratégique rédigé avec chaque établissement en janvier-février 2023**

Dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente
<p align="center"><b>Soutien Doctorants</b> 100 %</p>	<p align="center"><b>Organisation de la remontée des demandes au sein de chaque Université</b></p>	<p align="center">Le process d'évaluation et de sélection est assuré par chacune des 3 universités, en cohérence avec leur Accord de partenariat Stratégique</p>	<p align="center"><b>Dépôt d'un dossier global par Université</b> sur l'Espace des Aides régionales <b>jusqu'au 31 mars 2023</b></p> <p align="center"><i>Instruction des projets jusque mi-avril 2023</i></p>	<p align="center">A compter de la CP de mai 2023</p>
<p align="center"><b>Soutien Doctorants</b> 50 %</p>	<p align="center"><b>Organisation de la remontée des demandes au sein de chaque établissement</b></p>	<p align="center">Dans le cas de cofinancement par une structure n'ayant pas mis en place un process dédié ou par une structure non experte (ex : association, collectivité...), l'établissement devra fournir 2 expertises scientifiques externes</p>	<p align="center">Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b></p>	<p align="center">Au fil de l'eau</p>

**NORMANDIE RECHERCHE 4/4**  
**Calendrier 2023**

**Accord de Partenariat Stratégique rédigé avec chaque établissement en janvier-février 2023**

Dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Expertises scientifiques / Avis de l'établissement	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales et Instruction	Vote de la Commission Permanente
<b>Objectif Labels d'excellence</b>	<b>Au fil de l'eau</b> , demande de rendez-vous par l'établissement, comprenant un pré-dossier, par mail service-esr@normandie.fr	Avis de l'établissement  Dans le cas d'un re-dépôt, l'établissement fournira l'expertise scientifique du précédent dépôt	Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b>	Au fil de l'eau
<b>Projet émergent</b>	Demande par l'établissement d'un <b>rendez-vous unique pour tous les dossiers</b> pouvant débuter en 2023, comprenant tous les pré-dossiers par mail service-esr@normandie.fr  <b>Le rendez-vous devra impérativement se dérouler du 1er mars au 28 avril 2023</b>	L'établissement transmet un courrier à la Région précisant le classement chacun de ses projets émergents	Dépôt par l'établissement de chaque projet sur l'Espace des Aides régionales <b>du 12 mai au 30 juin 2023</b>	A compter de la CP du 3 juillet

**NORMANDIE Innovation**  
**Calendrier 2023**

**Accord de Partenariat Stratégique rédigé avec chaque établissement en janvier-février 2023 pour les trois premiers dispositifs**

Nom du dispositif	Etape préalable / Pré-Dépôt	Echanges et pré-instruction	Dépôt formalisé sur l'Espace des Aides régionales	Vote de la Commission Permanente
<b>Soutien à l'innovation en collaboration</b>	Pré-dépôt d'un dossier par mail <a href="mailto:innovation@normandie.fr">innovation@normandie.fr</a> après échange avec le service GPI	Cette étape pourra faire l'objet d'échanges ou d'un rendez-vous spécifique	Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b> <i>sauf pour le I DEMO qui respecte un calendrier national</i>	Au fil de l'eau
<b>Transférer et valoriser mon projet de maturation</b>	Pré-dépôt d'un dossier par mail <a href="mailto:innovation@normandie.fr">innovation@normandie.fr</a> après échange avec le service GPI		Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b>	Au fil de l'eau
<b>Mon Stage Ma Start up</b>	<b>Au fil de l'eau</b>		Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b>	Au fil de l'eau
<b>Allocation Jeune Créateur</b>	<b>Au fil de l'eau</b>		Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b>	Au fil de l'eau
<b>Développement des centres techniques</b>	Pré-dépôt d'un dossier par mail <a href="mailto:innovation@normandie.fr">innovation@normandie.fr</a> après échange avec le service GPI		Dépôt sur l'Espace des Aides régionales et instruction <b>au fil de l'eau</b>	Au fil de l'eau

- **INFOS :**

Un **Webinaire sera proposé le 14 décembre (10h-12h) aux équipes administratives** de vos établissements et structures pour présenter les dispositifs 2023 aux équipes administrative et répondre aux questions techniques.

- **CONTACTS :**

Normandie Sup' : [service-ESR@normandie.fr](mailto:service-ESR@normandie.fr) / [melanie.harassemartin@normandie.fr](mailto:melanie.harassemartin@normandie.fr)

Normandie Recherche : [service-ESR@normandie.fr](mailto:service-ESR@normandie.fr) / [melanie.harassemartin@normandie.fr](mailto:melanie.harassemartin@normandie.fr)

Normandie Innovation : [innovation@normandie.fr](mailto:innovation@normandie.fr) / [sonia.rotrou@normandie.fr](mailto:sonia.rotrou@normandie.fr)

**Julie BARENTON-GUILLAS**, Vice-Présidente de la Région Normandie  
en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de  
l'Innovation, du Numérique et de la Santé



RÉGION  
NORMANDIE

[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)



4

## Annexes

## Dispositif Normandie Sup'

**Bénéficiaires :** Etablissements ESRI, association d'accompagnement des étudiants, association de culture scientifique, technique et industrielle

A travers eux, ces actions ont **vocation à impacter les étudiants, les enseignants-chercheurs, les chercheurs, la stratégie des établissements d'enseignement supérieur de recherche**

**Actions déployées** sur une période de **trois ans maximum :**

- International
- Transformation de l'offre de formation et accueil de nouvelles formations
- Orientation, réussite et insertion
- Dialogue Sciences Société - Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

**Calendrier 2023 pour toutes les actions :**

- Pré-dépôt par l'établissement d'un dossier par mail [service-esr@normandie.fr](mailto:service-esr@normandie.fr) avant le 31 mars 2023
- Dépôt sur l'Espaces des aides au 28 avril 2023 maximum pour les établissements
- Programmation en Commission permanente à compter de la CP de juillet 2023



## Dispositif Normandie Sup' International

L'objectif de soutenir les acteurs de l'enseignement supérieur pour qu'ils développent des parcours de formation d'envergure internationale, et qu'ils renforcent l'ouverture à l'international des étudiants.

### Actions éligibles :

- Mise en place de Graduate schools et /ou d'École Universitaires de Recherche ;
- Professionnalisation des établissements et de leurs personnels sur la mobilité internationale ;
- Transformation et internationalisation de formations, réseaux et de partenariats ;
- Création de diplômes co-accrédités avec des universités internationales partenaires ;
- Animation de campus et structuration de la vie étudiante autour de l'expérience internationale ;
- Accueil de professeurs invités pour des prestations d'enseignement ;
- Organisation de colloques d'envergure internationale ;
- Aide au montage de dossiers pour des appels à projets nationaux ou européens ;
- Accompagnement des projets de développement jugés structurants pour les établissements ou en ligne avec leurs stratégies globales et leurs candidatures.

## Dispositif Normandie Sup'

### *Transformation de l'offre de formation et accueil de nouvelles formations*

L'objectif est d'**accroître l'emploi et les compétences scientifiques en lien avec les priorités régionales actuelles**, de donner de la **visibilité aux formations et aux métiers d'avenir** au service du territoire et de favoriser les interfaces entre acteurs académiques et acteurs de l'orientation, et d'accompagner la transformation profonde de l'offre de formation au service du territoire et en lien avec les besoins des employeurs au sein de la Région.

#### Exemples d'actions éligibles :

- Conception de nouvelles formations
- Formation des équipes pédagogiques ;
- Valorisation et communication autour des formations existantes, en cohérence avec les actions de l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers ;
- Accueil de professeurs invités pour des interventions pédagogiques ;
- Mise en place de Graduate School et /ou d'École Universitaires de Recherche ; de campus connectés ;
- Accompagnement aux appels à projets nationaux (ex. France 2030 dont CMA) ;
- Implantation de nouvelles écoles pour des besoins non couverts par l'offre actuelle normande ;
- Immobilier

## Dispositif Normandie Sup' *Orientation, réussite et insertion*

L'objectif est de **renforcer et de coordonner les systèmes d'orientation scolaire et professionnelle** en collaboration avec l'enseignement supérieur, d'encourager la **réussite dans l'insertion et le parcours professionnels** et de **garantir une amélioration de la qualité de vie** pendant les études et un accompagnement adapté pour l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur.

### Exemples d'actions éligibles :

- Etablissement de diagnostics (freins à l'accès à l'enseignement supérieur, cartographie des actions, mobilité...
- Soutien à l'engagement des étudiants (tutorat; mentorat, service civique, salariés, actions éducatives...)
- Formation des doctorants et Projets de césure en entreprise, entrepreneuriat ou CSTI
- Communication et outils, notamment à destination des lycéens, pour faciliter l'orientation et réorientation
- Mise en place d'interventions pour les élèves en difficulté et les publics étudiants vulnérables ;
- Communication à destination des étudiants et en particulier à destination des publics éloignés ;
- Développement de la compétence à s'orienter tout au long de la vie et pour faciliter la réorientation ;
- Formation des Enseignants Chercheurs, des Chercheurs et des doctorants, en vue de leur réussite et de leur développement de carrière ;
- Immobilier

## **Dispositif Normandie Sup'** ***Dialogue Sciences Société-CSTI***

L'objectif est de **favoriser une compréhension et appréciation majeure des sciences et des techniques par les Normands, particulièrement par les jeunes.**

### **Exemples d'actions éligibles :**

- Projets qui participent à la structuration et au développement coordonné de la CSTI sur le territoire et à la réalisation d'un état des lieux en Normandie ;
- Accompagnement préalable à une réponse aux appels à projets nationaux (ex : SAPS) ;
- Organisation d'évènements majeurs à portée nationale, régionale ou départementale ;
- Projets qui valorisent les spécificités, les atouts normands (valorisation des filières d'excellences), les compétences et les spécificités des acteurs de l'ESR à destination de tous les publics
- Mise en place d'actions ciblées sur la lutte contre les fausses informations ;
- Développement de partenariats entre établissements du supérieur, établissements du secondaire, associations de CSTI, les collectivités territoriales ;
- Actions à destination de différents types de publics cibles : 10/30 ans, familles (parents), filles et garçons

## Dispositif Normandie Recherche

### Bénéficiaires :

- ✓ Les Universités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics ou privés et associations ayant une mission d'intérêt général
- ✓ les organismes de recherche nationaux
- ✓ les Centres Hospitaliers Universitaires, les Centres de Lutte Contre le Cancer
- ✓ Les centres techniques ayant des activités de recherche à but non lucratif et ayant une mission d'intérêt général
- ✓ Les collectivités territoriales (pour les infrastructures de recherche)

**Conformément aux objectifs** partagés **dans l'Accord de Partenariat Stratégique**, le bénéficiaire pourra présenter des actions déployées de façon pluriannuelles suivantes :

- Plateformes et Infrastructures de recherche
- Chaires d'excellence
- Soutien Doctorants 100%
- Soutien Doctorants 50%
- Objectif Labels d'excellence
- Projets émergents

## Dispositif Normandie Recherche Plateformes et Infrastructures de recherche

### Actions éligibles :

- Acquisition d'équipements scientifiques
- La construction et la rénovation des infrastructures de recherche (plateformes de recherche et d'innovation, laboratoires de recherche, CSTI...), dans le cadre du CPER 2021-2027 ou de l'Accord de Partenariat Stratégique

### Calendrier pour les acquisitions d'équipements scientifiques :

- **Jusqu'en février 2023** : Identification par les établissements des projets dans le cadre de l'APS
- **Avant le 28 avril 2023** : Rendez-vous Etablissement-Région pour tous ses projets 2023, Avis et classement prioritaire de l'établissement
- **Avant le 15 mai 2023** : Dépôt de chaque projet sur l'Espace des aides régional
- Programmation en **CP à partir de septembre**

**Pour les projets immobiliers** : Rendez-vous, dépôt, instruction et programmation **au fil de l'eau**

## Dispositif Normandie Recherche Chaires d'excellence

**Objectif :** Attirer en Normandie des **chercheurs « séniors »**, étrangers ou français implantés hors Normandie, ayant acquis une excellente réputation scientifique internationale, souhaitant se positionner sur le site normand sur un poste d'enseignant-chercheur, de chercheur (DR), de professeur, (PR) ou de professeur associé.

**Deux formats possibles :** La présentation de **candidats identifiés** ou d'un **appel à candidature international**, porté par l'établissement demandeur, afin de sélectionner le meilleur candidat.

	Vague 1	Vague 2
Envoi des dossiers de candidature par mail	<b>jusqu'au 9 janvier 2023</b>	<b>jusqu'au 31 juillet 2023</b>
Phase d'expertise ANR	du 23 janvier au 20 mars 2023	du 11 septembre au 6 novembre 2023
Rendez-vous Région / Établissement (restitution)	du 3 au 14 avril 2023	du 20 au 30 novembre 2023
Instruction	jusqu'au 5 mai 2023	décembre 2023
Commission permanente visée	à compter de juin 2023	à compter de janvier 2024

## Dispositif Normandie Recherche *Soutien Doctorants 100%*

Financement de **50 allocations doctorales** sur 36 mois, pour les **3 Universités normandes**

### Calendrier :

- **Janvier-Février 2023** : Dans le cadre de leur Accord de Partenariat Stratégique, **la Région Normandie et chaque Université bénéficiaire définissent le nombre d'allocations** proposées ainsi que les **thématiques** et les **modalités d'expertises**
- **Jusqu'au 31 mars** : **dépôt sur l'Espace des Aides** d'un dossier unique pour chaque Université
- A compter de mai 2023 : programmation en Commission permanente

### A noter :

- **Renforcement** de l'engagement des doctorants dans **des actions de CSTI** et des modalités de suivi avec l'établissement
- En complément du présent dispositif, **les allocations jusqu'à 100% sont également éligibles** pour les établissements et les organismes de recherche, **dans le cadre de Normandie Recherche – Chaires d'excellence et Normandie Recherche – Objectifs Labels d'excellence**



## Dispositif Normandie Recherche *Soutien Doctorants 50%*

**Cofinancement d'allocations doctorales sur 36 mois**, pour les établissements ESR et organismes nationaux, **sans limitation de nombre, ni filtre thématique**

### **Calendrier au fil de l'eau :**

- Dépôt de chaque demande sur l'Espaces des Aides. L'établissement devra fournir 2 expertises scientifiques externes dans le cas de cofinancement par une structure n'ayant pas mis en place un process dédié ou par une structure non experte (ex : association, collectivité... )
- Programmation en Commission permanente au fil de l'eau

### **A noter :**

- **Le cofinanceur peut être l'établissement employeur**
- **Renforcement** de l'engagement des doctorants dans **des actions de CSTI** et des modalités de suivi avec l'établissement
- En complément du présent dispositif, **les allocations cofinancées sont également éligibles** pour les établissements et les organismes de recherche, **dans le cadre de Normandie Recherche – Chaires d'excellence et Normandie Recherche – Objectifs Labels d'excellence**
- Les allocations devront être non-éligibles au dispositif type CIFRE de l'ANRT

## Dispositif Normandie Recherche *Objectif Labels d'excellence*

L'objectif est **d'augmenter le nombre de chercheurs normands lauréats d'un titre ou label individuel d'excellence au niveau national ou européen** (ex. ERC, Marie Curie, IUF... ), ainsi que le nombre d'établissements lauréats d'un financement national (France 2030) ou européen.

Inscription préalable par les établissements dans leur Accord de Partenariat Stratégique de volonté de développer de tels projets.

Les projets devront très clairement indiquer :

- ✓ La thématique ou équipe identifiée dans l'accord, et/ou s'inscrire dans un ou plusieurs domaines de la S3.
- ✓ La cible d'AAP national ou international

**Modalités de dépôt, d'instruction et de programmation au fil de l'eau**, les établissements porteurs prennent contact avec le service ESR pour un rendez-vous de présentation de la demande.

## Dispositif Normandie Recherche *Projets émergents*

### Actions éligibles :

- **Projet de 2 ans maximum, entre 50 000 € et 150 000€**, pour développer un projet précurseur, une idée risquée ou qui n'est pas encore suffisamment consolidée, espérant à l'issue donner lieu à un soutien dans le cadre d'un AAP national
- Le projet doit s'inscrire dans un des domaines de la S3 ou dans les thématiques spécifiées de l'APS
- L'établissement pourra mobiliser ce dispositif pour attirer des jeunes talents souhaitant se préparer pour le programme Jeunes Chercheuses Jeunes chercheurs

L'établissement devra s'engager à mettre en place un accompagnement dédié à l'issue du projet.

### Calendrier 2023 :

- Identification par l'établissement des projets
- **Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 28 avril 2023** : RDV unique par établissement pour tous les projets 2023 avec le service ESR de la Région, en présence des responsables scientifiques. Des pré-dossiers devront être transmis au préalable
- Envoi par courrier à la Région du classement des projets par l'établissement
- **Entre le 12 mai au 30 juin 2023** : Dépôts formels des demandes de subventions pour chaque projet sur l'Espace des Aides régionales , pour des programmations à compter de la CP de juillet 2023

## Dispositif Normandie Innovation

### Bénéficiaires :

- ✓ Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics ou privés
- ✓ Les Centres Hospitaliers Universitaires, les Centres de Lutte Contre le Cancer
- ✓ Les centres techniques
- ✓ Les collectivités territoriales
- ✓ Les entreprises, les associations
- ✓ Les pôles de compétitivité et les filières

1. Pour les établissements de l'ESR, conformément aux objectifs partagés dans **l'Accord de Partenariat Stratégique**, les projets seront présentés au fil de l'eau sur les dispositifs suivants :
  - Soutien à l'innovation en collaboration :
    - Projets émergents
    - Première collaboration
    - Plateforme technologique d'innovation
    - I Demo (calendrier national) en lien avec l'Etat et BPI
    - Projets de territoire
  - Transférer et valoriser mon projet de maturation
2. La prise de contact se fait au fil de l'eau avec le service GPI pour les dispositifs suivants :
  - Soutien au développement des centres techniques
  - Allocations Créateurs Innovants
  - Mon Stage Ma Start up

## Dispositif Normandie Innovation

### Soutien à l'innovation en collaboration

#### Actions éligibles :

- **projet de 3 ans** maximum, porté par un consortium constitué d'au moins deux partenaires dont une **entreprise et un organismes de recherche ou de diffusion des connaissances**. Aucune entreprise ne devant supporter seule plus de 70 % des coûts éligibles du projet.

#### 5 Typologies de projets :

- **Projet Emergent** : premier projet d'une jeune entreprise en collaboration avec un organisme de recherche et de diffusion des connaissances, et/ou un établissement d'enseignement supérieur et de recherche public ou privé et/ou un centre technique. Les dépenses éligibles du projet doivent être inférieures à 150 000€ et l'aide régionale pour la jeune entreprise est limitée à 30 000€.
- **Projet de Première Collaboration** porté par un consortium comprenant au moins un nouveau partenaire n'ayant jamais collaboré avec les autres partenaires. Les dépenses éligibles du projet doivent être inférieures à 1M€.
- **Projet de territoire** : porté par des consortiums issus d'un territoire et définissant eux-mêmes les enjeux de leur territoire qu'ils souhaitent adresser et générant des solutions nouvelles par le partenariat avec les acteurs académiques (PIA 3 Territoire d'Innovation, ITE)
- **Projet collaboratif d'innovation I-DEMO**, supérieur à 1M€ (cadre et calendrier national - France 2030 régionalisé Etat/Région, BPI opérateur)
- **Les plateformes technologiques** : Elles permettent la réalisation en leur sein de projets visant le développement de plateformes innovantes, fablabs, démonstrateurs (...), la sensibilisation, la créativité, l'échange, l'expérimentation et la réalisation de projets de R&D et d'innovation, entre chercheurs, créateurs d'entreprises et PME, voire grandes entreprises. En levant des verrous technologiques et en validant des briques scientifiques et technologiques elles favorisent l'accélération d'une innovation

## **Dispositif Normandie Innovation**

### ***Transférer et valoriser mon projet de maturation***

**L'objectif** est d'accélérer la maturation des résultats issus de la recherche publique, en favorisant les transferts technologiques vers l'industrie, en amenant les connaissances académiques à un niveau de maturation nécessaire à leur intégration dans un processus industriel.

Le dispositif de maturation est destiné à développer la maturation (TRL 4 à TRL 6).

Ce transfert se matérialise par un contrat de licence ou de cession de droits de propriété intellectuelle ou de savoir-faire vers une entreprise existante ou par la création d'une start-up.

#### **Actions éligibles :**

- projet de 18 à 24 mois,
- portés par les laboratoires des établissements
- projets innovants (TRL 4 à TRL 6) permettant d'aboutir à un transfert de technologie ou de savoir facilitant le passage du concept au nouveau produit, service ou usage. L'entreprise à laquelle la technologie sera transférée se chargeant de la qualification, de la démonstration et du développement de la solution complète.

Il s'agit ici de se focaliser, d'une part, sur la validation de la solution en laboratoire jusqu'à la démonstration du système à l'échelle prototype en environnement opérationnel réel ou simulé et, d'autre part, sur la consolidation du savoir-faire et/ou des titres de propriété intellectuelle.

## Dispositif Normandie Innovation *Mon Stage Ma Start up*

### Actions éligibles :

Le dispositif Mon stage, ma start-up est destiné à favoriser l'accompagnement de jeunes diplômés dans le cadre de leurs projets de créations d'entreprises très innovantes technologiquement . Ces projets pourront notamment relever des domaines suivants : Intelligence artificielle ; Big data ; Biotech et Medtech; Internet des objets; Capteurs, et robotique; Blockchain; Réalité augmentée et virtuelle; Nouveaux matériaux & Nanotechnologies...

### Porteur de projet (stagiaire)

Le porteur de projet recevant le bénéfice de l'aide devra suivre le cursus d'une Université, d'une école d'ingénieur ou de commerce aboutissant au moins à un des diplômes de niveau 6 à 8 reconnus par l'Etat.

Les demandes sont traitées « au fil de l'eau » en lien avec **Pépité, Normandie Incubation et Normandie valorisation** pour l'accompagnement et l'encadrement des étudiants.

## Dispositif Normandie Innovation

### *Allocation Jeune Créateur*

Elle est destinée à favoriser l'accompagnement de jeunes diplômés ne disposant pas de revenus réguliers dans le cadre de leurs projets de créations d'entreprises innovantes, en lien avec la recherche académique.

L'objectif est de :

- Rendre possible l'entrepreneuriat et la création d'entreprises innovantes par de jeunes diplômés
- Accompagner l'action de Normandie Incubation, Normandie Valorisation ou toutes autres structures favorisant la création d'entreprises innovantes en soutenant les porteurs de projets

#### **Actions éligibles :**

- Le porteur de projet est intégré à Normandie Incubation pour l'accompagnement à la création de sa start up
  - Il est titulaire depuis moins de trois ans, d'au moins un des diplômes de niveau 6 à 8 reconnus par l'Etat
- Sont éligibles pour le portage de l'aide, les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les incubateurs publics et privés normands assurant l'accueil salarial d'un porteur de projet de création d'entreprise innovante.

Les demandes sont traitées « au fil de l'eau ».



## **Dispositif Normandie Innovation**

### ***Développement des centres techniques***

Les bénéficiaires visés ici sont les CRT, CTI, CDT, PFT, IT, ITAI, ITA, Instituts Carnot, toutes structures de recherche technologique exerçant une mission d'intérêt général dans les domaines de la R&D&I, de la veille technologique, et qui intervient en support d'une filière économique, industrielle.

Il s'agit de:

- Améliorer leur ressourcement scientifique en identifiant les compétences et savoirs disponibles dans les laboratoires publics,
- mieux identifier les besoins des entreprises cibles,
- mieux valoriser les savoirs et savoir-faire des CRT à disposition des entreprises en améliorant le ressourcement technologique et/ou scientifique des entreprises.
- acquérir des équipements nécessaires à leurs activités à destination des entreprises.

Il doit s'agir de projets structurants permettant aux centres techniques d'être leaders et confortant leur positionnement aux côtés des entreprises.

#### **Actions éligibles :**

- projet maximum 36 mois,
- portés par les centres techniques
- projets structurants permettant aux centres techniques d'être leaders (ressourcement scientifique au sein d'un projet individuel, développement des prestations, visibilité, nouveaux marchés...).

Les demandes sont traitées « au fil de l'eau »





RÉGION  
NORMANDIE

[www.normandie.fr](http://www.normandie.fr)

